

Représentation schématique du degré d'utilisation du sol par lot

Lot 1.1 - m2 115 m2 1-mb tp ha 11.0	1,56 a - m2 207 m2 1 u	Lot 1.2 - m2 73 m2 1-mb tp ha 11.0	1,12 a - m2 199 m2 1 u	Lot 1.3 - m2 73 m2 1-mb tp ha 11.0	1,12 a - m2 199 m2 1 u	Lot 1.4 - m2 73 m2 1-mb tp ha 11.0	1,12 a - m2 199 m2 1 u
Lot 1.5 - m2 73 m2 1-mb tp ha 11.0	1,12 a - m2 199 m2 1 u	Lot 1.6 - m2 73 m2 1-mb tp ha 11.0	1,56 a - m2 207 m2 1 u	Lot 2.1 - m2 115 m2 1-mb tp ha 11.0	1,56 a - m2 207 m2 1 u	Lot 2.2 - m2 73 m2 1-mb tp ha 11.0	1,12 a - m2 199 m2 1 u
Lot 2.3 - m2 73 m2 1-mb tp ha 11.0	1,12 a - m2 199 m2 1 u	Lot 2.4 - m2 73 m2 1-mb tp ha 11.0	1,12 a - m2 199 m2 1 u	Lot 2.5 - m2 73 m2 1-mb tp ha 11.0	1,12 a - m2 199 m2 1 u	Lot 2.6 - m2 73 m2 1-mb tp ha 11.0	1,12 a - m2 199 m2 1 u
Lot 2.7 - m2 114 m2 1-mb tp ha 11.0	1,55 a - m2 207 m2 1 u	Lot 3.1 - m2 114 m2 1-mb tp ha 11.0	1,55 a - m2 207 m2 1 u	Lot 3.2 - m2 73 m2 1-mb tp ha 11.0	1,12 a - m2 199 m2 1 u	Lot 3.3 - m2 73 m2 1-mb tp ha 11.0	1,12 a - m2 199 m2 1 u
Lot 3.4 - m2 73 m2 1-mb tp ha 11.0	1,12 a - m2 199 m2 1 u	Lot 3.5 - m2 592 m2 1-mb tp ha 11.0	10,03 a - m2 2.500 m2 20 c	Lot 4.1 - m2 105 m2 1-mb tp ha 12,0	1,56 a - m2 256 m2 1 u	Lot 4.2 - m2 71 m2 1-mb tp ha 12,0	1,20 a - m2 248 m2 1 u
Lot 4.3 - m2 71 m2 1-mb tp ha 12,0	1,20 a - m2 247 m2 1 u	Lot 4.4 - m2 71 m2 1-mb tp ha 12,0	1,20 a - m2 247 m2 1 u	Lot 4.5 - m2 72 m2 1-mb tp ha 12,0	1,21 a - m2 247 m2 1 u	Lot 4.6 - m2 107 m2 1-mb tp ha 12,0	1,58 a - m2 257 m2 1 u
Lot 4.7 - m2 107 m2 1-mb tp ha 12,5	1,58 a - m2 258 m2 1 u	Lot 4.8 - m2 73 m2 1-mb tp ha 12,5	1,23 a - m2 251 m2 1 u	Lot 4.9 - m2 73 m2 1-mb tp ha 12,5	1,23 a - m2 251 m2 1 u	Lot 4.10 - m2 74 m2 1-mb tp ha 12,5	1,24 a - m2 252 m2 1 u
Lot 4.11 - m2 111 m2 1-mb tp ha 12,5	1,62 a - m2 259 m2 1 u	Lot 5. - m2 650 m2 1-mi tp ha 11/18,5	9,32 a - m2 1.100 m2 10 c	Lot 6.1 - m2 288 m2 5-mb tp ha 8,0	6,09 a - m2 1.128 m2 5 c	Lot 6.2 - m2 1.101 m2 1-mi tp ha 2,0	11,01 a - m2 230 m2 1 u
Lot 6.3 - m2 1.410 m2 1-mj tp ha 10,8	20,93 a - m2 4.480 m2 36 c	Lot 6.4 - m2 312 m2 1-mj tp ha 10,8	6,69 a - m2 3.200 m2 V+1S+1R	Lot 7. - m2 559 m2 1-mi tp ha 3,0	13,98 a - m2 10 m2 10 m2		

Légende - type du plan d'aménagement particulier

Représentation schématique du degré d'utilisation du sol par lot ou ilot:

surface d'emprise au sol [m²]	LOT / ILOT		surface du lot / de l'ilot [ares]		surface constructible brute [m²]
	min.	max.	min.	max.	
surface de scellement du sol [m²]					type et nombre de logements
	max.		min.	max.	
type de toiture					nombre de niveaux
	max.		min.	max.	
type, disposition et nombre des constructions					
hauteur des constructions [m]					

Délimitation du PAP et des zones du PAG

délimitation du PAP

--- délimitation des différentes zones du PAG

Courbes de niveau

- - - terrain existant

- - - terrain remodelé

Nombre de niveaux

I, II, III, ... nombre de niveaux pleins

+1,2...C nombre de niveaux sous combles

+1,2...R nombre d'étages en retrait

+1,2...S nombre de niveaux en sous-sol

Hauteurs des constructions

hc-x hauteur à la corniche de x mètres

hx-x hauteur à l'acrotère de x mètres

Types, dispositions et nombre des constructions

x-mi x maisons isolées

x-mj x maisons jumelées

x-mb x maisons en bande

x-u x logements de type unifamilial

x-b x logements de type bifamilial

Formes de toiture

tp toiture plate

tx (y%-z%) toiture à x versants, degré d'inclinaison

Gabarits des immeubles (plan / coupes):

--- alignement obligatoire pour constructions destinées au séjour prolongé

--- limites de surfaces constructibles pour constructions destinées au séjour prolongé

--- alignement obligatoire pour dépendances

--- limites de surfaces constructibles pour dépendances

--- limites de surfaces constructibles pour constructions souterraines

--- limites de surfaces constructibles pour avant-corps

Délimitations des lots / ilots:

lot projeté

terrains cédés au domaine public communal

lot projeté

Degré de mixité des fonctions

min x% pourcentage minimal en surface construite brute à dédier au logement par construction

x% y% pourcentage minimal et maximal en surface construite brute de logement par construction

x% pourcentage obligatoire en surface construite brute de logement par construction

Espaces extérieurs privés et publics

espace vert privé

espace vert public

aire de jeux ouverte au public

espace extérieur pouvant être scellé

voie de circulation motorisée

espace pouvant être dédié au stationnement

chemin piéton / piste cyclable / zone piétonne

voie de circulation de type zone résidentielle ou zone de rencontre

Plantations et murets à titre indicatif

arbre à moyenne ou haute tige projeté / arbre à moyenne ou haute tige à conserver

haie projetée / haie à conserver

muret projeté / muret à conserver

Servitudes

servitude de type urbanistique

servitude écologique

servitude de passage

élément bâti ou naturel à sauvegarder

Infrastructures techniques à titre indicatif

rétenion à ciel ouvert pour eaux pluviales

canalisation pour eaux pluviales

canalisation pour eaux usées

fossé ouvert eaux pluviales

Éléments complémentaires à la légende-type du PAP

accès carrossables

cotation réglementaire

cotation d'altitude réglementaire

dépendance sous forme d'ouvrage technique

FOND DE PLAN

Plan de délimitation du périmètre BEST GO- 169312_20181010

Levé topographique S&A - 16437_20170825

Paysagiste Lill + Spärla

Concept d'assainissement Schroeder & Associés SA

Référence: 1874760C
Le présent document appartient à ma décision d'approbation du: 14/10/2019
La Ministre de l'Intérieur
Taina Boffending

REMARQUES

Ce plan n'est valable qu'ensemble avec la partie écrite correspondante.
Ce plan ne peut être copié partiellement et n'est valable que dans son intégralité.
Les divergences entre les différents fonds de plan sont d'ordre cartographique.
Les cotes d'altitudes projetées sont approximatives et peuvent être adaptées dans le cadre du projet d'exécution.
Toutes les contenances des parcelles sont fournies à titre indicatif. Leur calcul exact ne peut être fait qu'après le mesurage cadastral.
La représentation des constructions environnantes est approximative. Elle n'est pas basée sur un mesurage exact.
Les éléments de la légende en gris sont sans objet dans le présent PAP.

MODIFICATIONS				
E				
D				
C				
B				
A				
INDICE	DATE	NOM		OBJET

PROJET
NOUVEAU QUARTIER NEISCHMELZ - PAP ITALIE

MAITRE D'OUVRAGE
FONDS DU LOGEMENT
52, Boulevard Marcel Cahen
L-1311 LUXEMBOURG-MERL
TELEPHONE +352 26 26 44-1
TELECOPIE +352 22 31 31

MAITRE D'OEUVRE
DEWEY MULLER ARCHITECTES URBANISTES
15b, BD. GRANDE-DUCHESSE CHARLOTTE
L-1331 LUXEMBOURG
TELEPHONE +352 26 38 58-1
TELECOPIE +352 26 38 58 50

PHASE DE PLANIFICATION
PROJET POUR PROCEDURE

OBJET
PARTIE GRAPHIQUE
Plan des prescriptions et du degré d'utilisation du sol

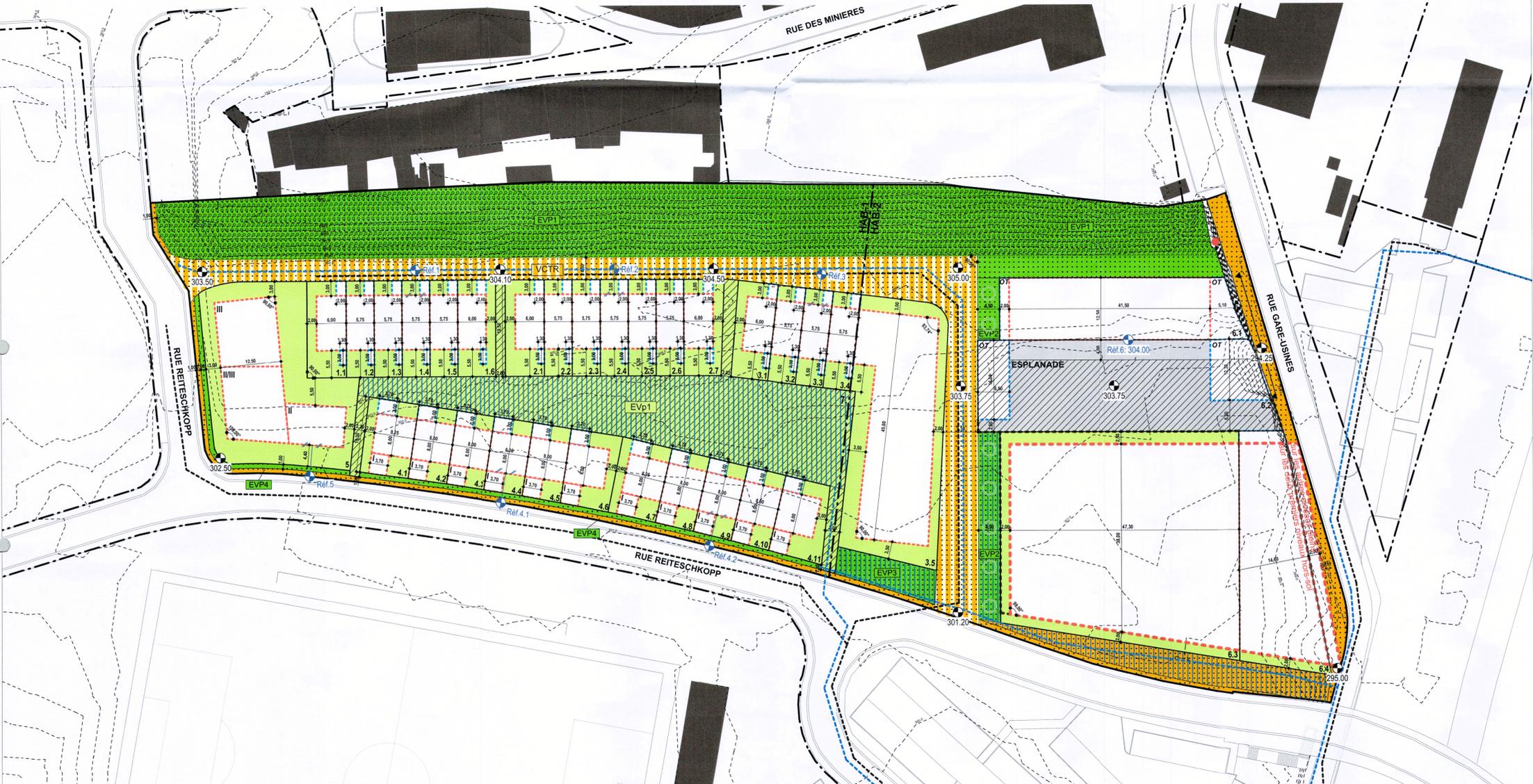
DESSINE PAR CG DATE 01.10.2019 N° PROJET 1431 N° PLAN G-1-01 INDICE

DATE / SIGNATURE 04 OCT 2019 Jacques VANDIVINIT Directeur

DATE / SIGNATURE 01.10.2019

ECHELLE 1 : 500

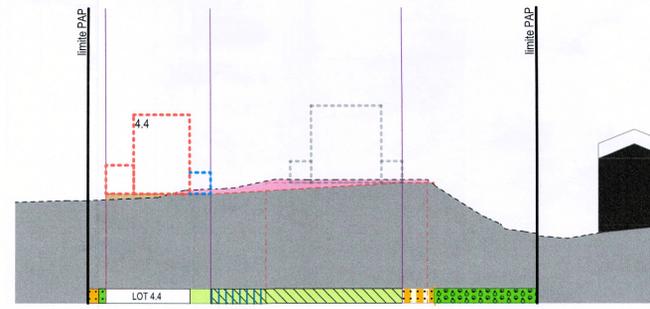
FORMAT DIN A1



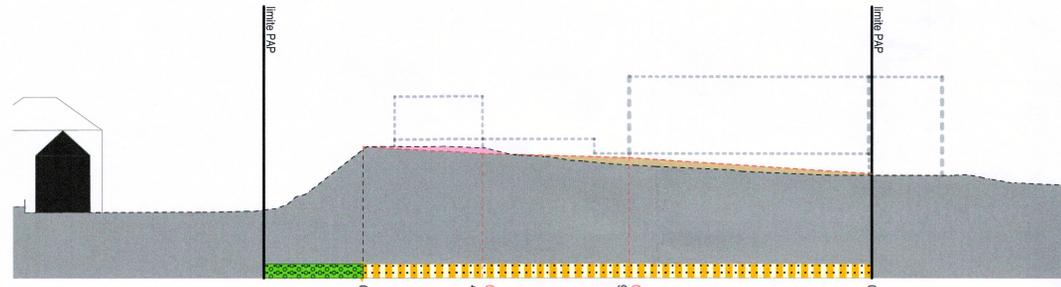
Légende - type de plan d'aménagement particulier

- Délimitation du PAP et des zones du PAG**
- délimitation du PAP
 - - - délimitation des différentes zones du PAG
- Courbes de niveau**
- - - terrain existant
 - - - terrain remodelé
- Gabarit des immeubles (plan / coupes):**
- - - alignement obligatoire pour constructions destinées au séjour prolongé
 - - - limites de surfaces constructibles pour constructions destinées au séjour prolongé
 - - - alignement obligatoire pour dépendances
 - - - limites de surfaces constructibles pour dépendances
 - - - limites de surfaces constructibles pour constructions souterraines
 - - - limites de surfaces constructibles pour avant-corps
- Espaces extérieurs privés et publics**
- espace vert privé
 - espace vert public
 - aire de jeux ouverte au public
 - espace extérieur pouvant être scellé
 - voie de circulation motorisée
 - espace pouvant être dédié au stationnement
 - chemin piéton / piste cyclable / zone piétonne
 - voie de circulation de type zone résidentielle ou zone de rencontre

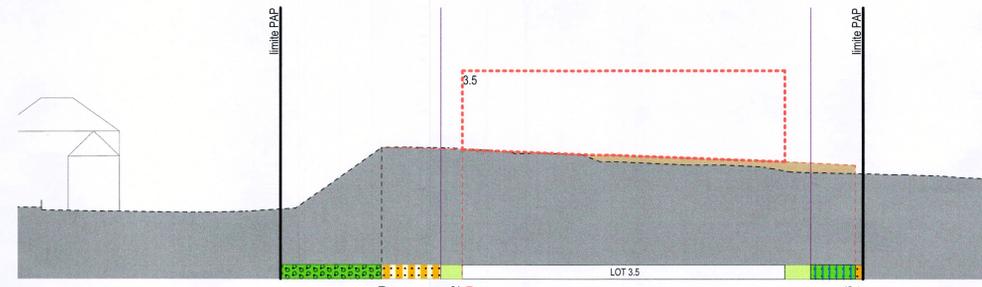
- Servitudes**
- servitude de type urbanistique
 - servitude écologique
 - servitude de passage
 - élément bâti ou naturel à sauvegarder
- Éléments complémentaires à la légende-type du PAP**
- remblai
 - déblai
 - 296.55 cote terrain existant
 - 296.33 cote terrain remodelé
- Fonctions sur le trait de coupe**
- limite PAP
 - Limite de PAP sur le trait de coupe
 - Limite du lot projeté
 - - - Limites de surfaces constructibles en arrière-plan



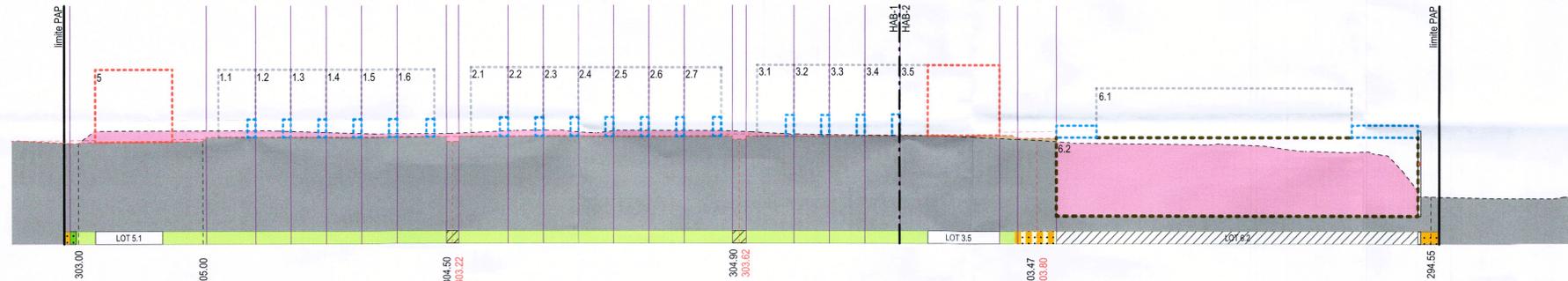
Coupe AA



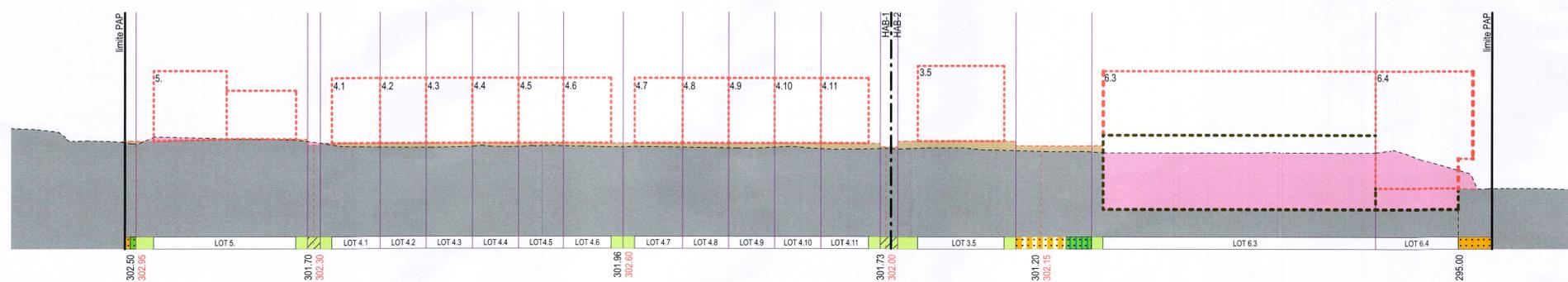
Coupe BB



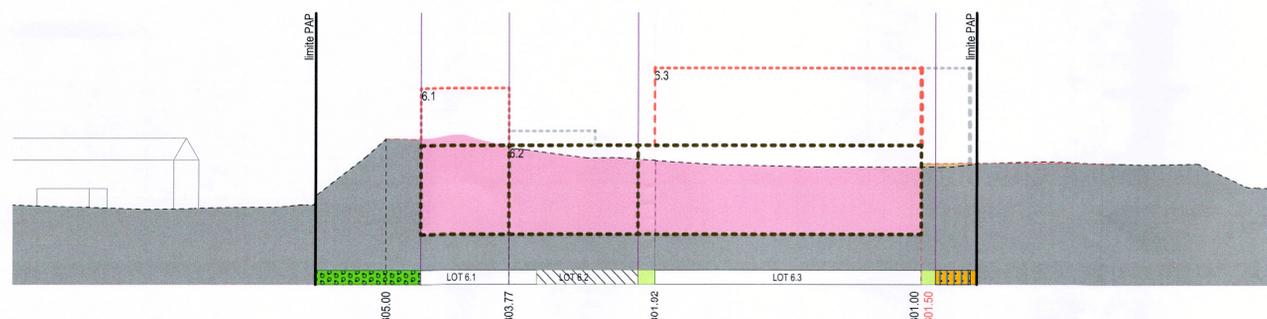
Coupe CC



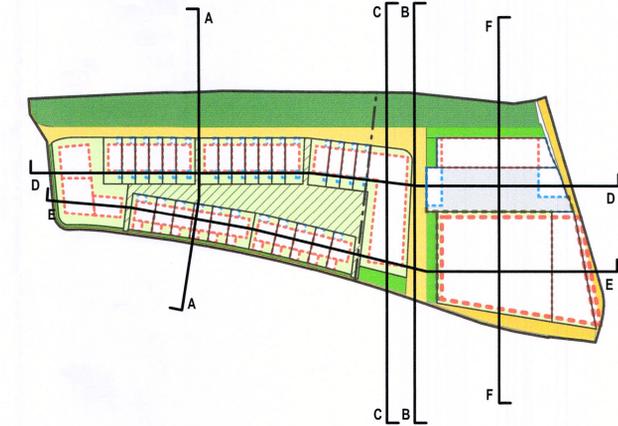
Coupe DD



Coupe EE



Coupe FF



FOND DE PLAN

Plan de délimitation du périmètre BEST GO- 169312_20181010
 Levé topographique et alentours levé topographique S&A - 16437_20170825
 Paysagiste Lill + Sparla
 Concept d'assainissement Schroeder & Associés SA

Référence: 18741/600
 Le présent document appartient à ma décision d'approbation du: 14/10/2020
 La Ministre de l'Intérieur
 Taina Bofferting

REMARQUES

Ce plan n'est valable qu'ensemble avec la partie écrite correspondante.
 Ce plan ne peut être copié partiellement et n'est valable que dans son intégralité.
 Les divergences entre les différents fonds de plan sont d'ordre cartographique.
 Les cotes d'altitudes projetées sont approximatives et peuvent être adaptées dans le cadre du projet d'exécution.
 Toutes les contenance des parcelles sont fournies à titre indicatif. Leur calcul exact ne peut être fait qu'après le mesurage cadastral.
 La représentation des constructions environnantes est approximative. Elle n'est pas basée sur un mesurage exact.
 Les éléments de la légende en gris sont sans objet dans le présent PAP

MODIFICATIONS				
E				
D				
C				
B				
A				
INDICE	DATE	NOM	OBJET	

PROJET
 NOUVEAU QUARTIER NEISCHMELZ - PAP ITALIE

MAITRE D'OUVRAGE
FONDS DU LOGEMENT
 52, Boulevard Marcel Cahen
 L-1311 LUXEMBOURG-MERL
 TELEPHONE +352 26 26 44-1
 TELECOPIE +352 22 31 31

MAITRE D'OEUVRE
DEWEY MULLER ARCHITECTES URBANISTES
 15b, BD GRANDE-DUCHESSE CHARLOTTE L-1331 LUXEMBOURG
 TELEPHONE +352 26 38 58-1
 TELECOPIE +352 26 38 58 50

FONDS DU LOGEMENT

DATE / SIGNATURE

PHASE DE PLANIFICATION
 PROJET POUR PROCEDURE

ECHELLE
 1 : 500

OBJET
 PARTIE GRAPHIQUE
 Plan des coupes

INDICE

DESSINE PAR	NOM	DATE	N° PROJET	N° PLAN	INDICE
CG	CG	01.10.2019	1431	G-1-02	
CONTROLE PAR					
RESPONSABLE					FORMAT DIN A1